



INSCRIPTION RESTAURANT SCOLAIRE

Document à déposer en mairie **avant le 31 juillet**

Mairie de Bonnelles

 01 30 88 47 30



L'inscription est obligatoire et doit être renouvelée chaque année pour la scolarité de votre enfant : maternelle et élémentaire. Vous devez donc remplir une fiche par enfant. **Toute modification doit être signalée à la mairie.**

Nom de l'enfant* :

Prénom* :

Date et lieu de naissance* :

Classe de l'enfant* :

	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Prénom / Nom*		
Adresse complète*		
Tél. domicile ¹		
Tél. portable ¹		
Nom de l'employeur Adresse Tél. travail ¹		
Courriel @		

¹ : Au moins un numéro de téléphone obligatoire pour vous joindre en cas d'urgence

☐ J'accorde à la Commune le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités scolaires ou organisées par la commune pour le bulletin municipal et le site internet de la commune exclusivement

☐ J'autorise la Commune à utiliser mon adresse électronique et mon adresse postale à des fins de communication sur les événements et animations organisés par la commune ou la caisse des écoles

CHOIX DU DESTINATAIRE DE LA FACTURE* (Un seul choix possible)		
Choix 1 ☐ Responsable légal 1 100%	Choix 2 ☐ Responsable légal 2 100%	Choix 3 Responsable 1 ☐ Semaine paire ☐ impaire Responsable 2 ☐ Semaine paire ☐ impaire
Nom :	Nom :	2 signatures obligatoires
Signature	Signature	Signatures

RESTAURATION SCOLAIRE				
Jours de présence	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Jeudi	☐ Vendredi

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants ci-dessus

☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement du restaurant scolaire et de la charte du savoir vivre et du respect mutuel et de les approuver.

Responsable légal 1 Signature précédée de la mention « lu et approuvé »	Responsable légal 2 Signature précédée de la mention « lu et approuvé »
---	---

Nous traitons vos données personnelles dans le but de procéder à l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire et à l'étude. Ce traitement repose sur des obligations légales. Afin de rendre le service attendu, tous les champs marqués d'un astérisque* sont obligatoires. Les destinataires de vos données sont les services et élus concernés de la commune. Vos données personnelles sont conservées pendant 2 ans à compter du paiement de toutes les factures dues. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits adressez votre demande par courrier à : Commune de Bonnelles 22, rue de la Libération 78830 Bonnelles ou par courriel à l'adresse info@mairie-bonnelles.fr. Pour toute information relative à la protection des données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, par courriel à : m.bonnelles@mairie-bonnelles.fr